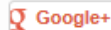
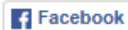


Il reste 3 mois pour obtenir des aides à l'amélioration de l'habitat

Livarot - 11 Septembre



Depuis janvier 2014, la communauté de communes s'est associée à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour inciter les particuliers à rénover leur logement.

Ce dispositif prendra fin le 31 décembre, pour déposer les dossiers, car les travaux peuvent être réalisés dans les deux ans qui suivent. **« C'est la dernière ligne droite. Nous avons traité 35 dossiers dont 31 ont bénéficié d'une aide de l'Anah. Il y a eu 300 000 € d'aides accordées ce qui a généré 635 833 € de travaux souvent effectués par des artisans du secteur »**, explique Christophe Raveau, qui suit cette opération pour le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT).

Rencontre, visite des lieux et montage du dossier, Christophe Raveau assure tout le suivi. Les aides concernent prioritairement la rénovation énergétique et l'adaptation à la perte d'autonomie. **« Le logement est ainsi valorisé et on fait des économies sur la facture d'énergie. »**

Premier lundi du mois, de 9 h 30 à 12 h au Point-Info 14, tél. 02 31 53 73 75.